



Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6

Edwards

Chemwatch: 5230-78

Version Num: 8.1

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 1988

Date d'émission: 15/04/2019

Date d'impression: 04/10/2021

L.Local.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6
Synonymes	Pas Disponible
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Utilisation telle que définie par le fournisseur.
Utilisations déconseillées	Sans Objet

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Edwards	Edwards s.r.o.
Adresse	6416 Inducon Drive West, Sanborn New York 14132 United States	Jana Sigmunda 300, Lutín, 783 49 Czech Republic
Téléphone	1 800 848 9800	+420 580 582 728
Fax	Pas Disponible	Pas Disponible
Site Internet	www.edwardsvacuum.com	www.edwardsvacuum.com
Courriel	info@edwardsvacuum.com	info@edwardsvacuum.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+1 867-670-2867
Autres numéros de téléphone d'urgence	+1 833-269-5440

Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

Once connected and if the message is not in your preferred language then please dial 01

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.



PHRASES RISQUE

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Consignes de sécurité

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- Porter des gants appropriés.
- Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- Pour nettoyer les sols et les objets contaminés par ce produit, utilisez de l'eau et du détergent.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Autres dangers

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
69991-67-9	>=95	<u>PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER</u>
370097-12-4	<=5	<u>perfluoropolyether carboxamide</u>

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire.▸ S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas.▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.▸ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none">▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible).▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none">▸ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.▸ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.▸ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.▸ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.▸ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none">▸ Si avalé, NE PAS faire vomir.▸ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le côté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.▸ Suivre le patient avec attention.▸ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente.▸ Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber.▸ Rechercher un avis médical.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Pour le polytétrafluoroéthylène (PTFE) et autres polymères polyfluorés apparentés:

Les produits de pyrolyse de ce matériau sont connus pour produire un syndrome pseudo-grippal chez l'homme, qui dure de 24 à 48 heures.

(OIT)

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
-------------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none">▸ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque.▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none">▸ Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales.▸ Cependant, il se décomposera en cas d'incendie et les composés organiques pourraient brûler.▸ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur.▸ La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients. D'autres produits de décomposition incluent : dioxyde de carbone (CO2) fluor d'hydrogène d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none">▸ Retirer toutes les sources d'allumage.▸ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.▸ Éviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau.▸ Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection.
Eclaboussures Majeures	Risque modéré. <ul style="list-style-type: none">▸ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.▸ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau. <ul style="list-style-type: none">▸ Évitez tout contact de la personne, même l'inhalation.▸ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré.▸ Évitez la concentration dans les trous et creux.
Autres Données	<ul style="list-style-type: none">▸ Conserver dans les containers d'origine.▸ Conserver les containers scellés.▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.▸ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
-------------------------	---

Incompatibilité de Stockage

Pour les produits contenant du PTFE :
Eviter un stockage avec des agents oxydants forts, du tétra-fluoro-éthylène, de l'héxa-fluoro-éthylène, du perfluoro-iso-butylène, du fluorure de carbonyle et du fluorure d'hydrogène.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)****DONNEES SUR LES INGREDIENTS**

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	perfluoropolyether carboxamide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Inhalable particles	10 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	perfluoropolyether carboxamide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Respirable particles	3 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	perfluoropolyether carboxamide	Particulate Not Otherwise Regulated - Total	10 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	perfluoropolyether carboxamide	Particulate Not Otherwise Regulated - Respirable	3 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	perfluoropolyether carboxamide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Respirable fraction++	3 mg/m ³	6 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	perfluoropolyether carboxamide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Inhalable fraction++	10 mg/m ³	20 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	perfluoropolyether carboxamide	Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées autrement : Fraction respirable	3 mg/m ³	6 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	perfluoropolyether carboxamide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Respirable fraction)	3 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	(R) Respirable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited in the gas-exchange region of the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 4 µm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	perfluoropolyether carboxamide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Inhalable fraction)	10 mg/m ³	Pas Disponible	Pas Disponible	(I) Inhalable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited anywhere in the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 100 µm

Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
at 50 per cent collection efficiency.						


Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER	120 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER	Pas Disponible	Pas Disponible
perfluoropolyether carboxamide	Pas Disponible	Pas Disponible

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.</p>
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau.

Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS P2	-	A-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	A-AUS P2	-
100 x ES	-	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.9
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Sans Objet
pH (comme fourni)	Sans Objet	Température de décomposition	>250
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	579
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	>290	Poids Moléculaire (g/mol)	Sans Objet
Point d'éclair (°C)	Sans Objet	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Sans Objet	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Sans Objet	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Négligible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (%)	Sans Objet
Densité de vapeur (Air = 1)	1.9 @20C	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable. ▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>A des températures supérieures à 400 deg. C, le polymère commence à se décomposer avec la réaction devenant de plus en plus rapide avec l'augmentation de la température. Les fumées des matériaux de combustion contiennent des PTFE qui irritent les voies respiratoires supérieures et peuvent être nuisibles si l'exposition est prolongée. Des PTFE sur-chauffés ou brûlés libèrent du fluorure d'hydrogène (un gaz corrosif et fortement irritant) et de faibles quantités de fluorure de carbonyle (fortement toxique).</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p>
Ingestion	<p>Une surexposition est peu probable sous cette forme.</p> <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux).</p>
Contact avec la peau	<p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p>
Yeux	<p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.</p> <p>Une irritation des yeux peut engendrer une sécrétion importante des larmes (lacrymation).</p>
Chronique	<p>Les principales sources d'exposition sont le contact cutané ou oculaire accidentel et l'inhalation des vapeurs en particulier à hautes températures.</p>

Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6

Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): non-irritating *
	Inhalation(Rat) LC50: >2445 ppm4h ^[2]	Skin (rabbit): non-irritating *
perfluoropolyether carboxamide	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

PERFLUOROPOLYETHER CARBOXAMIDE	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
--------------------------------	--

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
perfluoropolyether carboxamide	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistence et dégradabilité

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: Air
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

Mobilité dans le sol

Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6

Composant	Mobilité
	Aucune donnée n'est disponible pour tous les ingrédients

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	<p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La réduction, ▸ La réutilisation ▸ Le recyclage ▸ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▸ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▸ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé. ▸ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.
---	--

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
-----------------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

perfluoropolyether carboxamide Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Non (perfluoropolyether carboxamide)
Canada - DSL	Non (perfluoropolyether carboxamide)
Canada - NDSL	Non (PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER; perfluoropolyether carboxamide)
Chine - IECSC	Oui

Inventaire national	Statut
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER; perfluoropolyether carboxamide)
Japon - ENCS	Non (PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER; perfluoropolyether carboxamide)
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Non (perfluoropolyether carboxamide)
Philippines - PICCS	Non (perfluoropolyether carboxamide)
É.-U.A. - TSCA	Non (perfluoropolyether carboxamide)
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (PERFLUOROPOLYMETHYLISOPROPYL ETHER; perfluoropolyether carboxamide)
Vietnam - NCI	Non (perfluoropolyether carboxamide)
Russie - FBEPH	Non (perfluoropolyether carboxamide)
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	15/04/2019
date initiale	05/12/2016

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
7.1	01/03/2019	Pompier (média d'extinction)
8.1	15/04/2019	la santé aiguë (oeil), la santé aiguë (inhalation), la santé aiguë (la peau), la santé aiguë (avaler), Conseil au médecin, Santé chronique, Classification, contrôle technique, écologique, Norme d'exposition, Pompier (média d'extinction), Pompier (incendie / risque d'explosion), les premiers secours (inhalation), les premiers secours (peau), Ingrédients, Propriétés physiques, Déversements (major), Déversement (mineur), stockage (incompatibilité de stockage)

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

- PC—TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- PC—STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- BEI: Indice d'exposition biologique
- AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

Edwards Gearbox Lubricant - Drynert 25/6

- EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)